



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2A3

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Esen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Evaluation hydrogéologique de la source « Kaeftgesbur »
(Art. 4/630/211000/16012)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 100.000,00 €;

Considérant que l'objectif des investigations proposées est :

- de définir si la qualité des eaux qui circulent au pied du plateau Lallingerbieng répond aux critères de potabilité définis dans le règlement grand-ducal du 7 octobre 2002,
- de délimiter la zone de recharge des eaux souterraines et d'évaluer les risques de pollution potentiels liés aux activités humaines actuelles ou antérieures (concassage du minéral)
- de définir le point de captage et l'ouvrage mieux adapté pour l'exploitation des eaux souterraines en fonction du contexte géologique et urbain.

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 100.000,00 € concernant l'évaluation hydrogéologique de la source « Kaeftgesbur ».

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

La bourgmestre,